



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, Bureau 1115
Montréal (Québec) H3Z 3B8

Montréal, le 24 septembre 2025

Prénom Nom

Votre numéro de candidat: 00000

Objet : Transmission de résultat - Examen professionnel de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ)

Madame/Monsieur,

Vous avez effectué l'examen professionnel de l'OIIAQ le 10 septembre 2025. La présente lettre a pour but de vous transmettre votre résultat ainsi que toutes les informations pertinentes.

L'examen est basé sur les compétences professionnelles que les infirmières et infirmiers auxiliaires doivent maîtriser pour exercer la profession de manière sécuritaire et compétente. Il est la dernière étape permettant de garantir que les candidates et les candidats détiennent les compétences attendues au seuil d'entrée de la profession.

Nous attirons votre attention sur le fait que la note de passage est établie en se basant sur une démarche psychométrique rigoureuse effectuée à chaque passation d'examen. De plus, chaque version d'examen a sa propre grille de correction. La note de passage diffère donc d'une passation à l'autre et, en ce sens, elle n'est pas divulguée.

Le résultat se présente sous la forme suivante : réussite ou échec.

Veillez trouver ci-dessous votre résultat :

Résultat:

Réussite

L'OIIAQ salue les efforts que vous avez consacrés à votre préparation à l'examen professionnel et vous transmet ses sincères félicitations.

Demande de délivrance de permis

Vous pouvez dès maintenant faire votre demande de délivrance de permis en ligne depuis la zone Candidat du site Web de l'OIIAQ. Pour ce faire, connectez-vous d'abord à votre zone Candidat puis, dans la page « Mon dossier », sous la section « État de votre demande d'admission », cliquez sur « Demande d'inscription au tableau des membres ».

Veillez noter que si vous procédez à votre demande de délivrance de permis plus de 4 ans après avoir réussi l'examen professionnel, votre compétence sera évaluée en vertu de l'article 45.3 du *Code des professions* et du *Règlement sur les stages et cours de perfectionnement pouvant être imposés aux infirmières et infirmiers auxiliaires*. Selon les résultats de cette évaluation, l'OIIAQ pourrait refuser la délivrance du permis ou vous imposer des stages ou des cours de perfectionnement.

Performance à l'examen et développement professionnel

Loin d'être une finalité, votre réussite à l'examen professionnel est le début de votre parcours dans l'exercice de la profession, où le développement professionnel occupe une place importante. Ainsi, lorsque votre demande de délivrance de permis sera faite, nous vous invitons à visiter le Portail de développement professionnel pour consulter les formations disponibles pouvant assurer le développement de vos compétences professionnelles.

Afin de vous accompagner dans le choix des différentes formations que l'OIIAQ met à votre disposition, nous vous invitons à consulter le tableau de votre performance à l'examen professionnel présenté à la page suivante.

Ce tableau contient trois colonnes :

- L'énoncé des huit compétences évaluées dans l'examen professionnel
- Le pourcentage de questions auxquelles vous avez répondu correctement pour chacune des compétences
- La proportion des questions dans l'examen pour chacune des compétences (par exemple, 15 à 20 % des questions de l'examen portent sur la pharmacothérapie)

Afin d'utiliser adéquatement le tableau pour votre développement professionnel, nous vous invitons à :

1. Repérer les compétences pour lesquelles vous avez obtenu un pourcentage moins élevé de questions réussies
2. Considérer la proportion de ces compétences dans l'examen pour déterminer leur fréquence d'utilisation et leur importance dans l'exercice de la profession
3. Sélectionner les compétences que vous souhaitez développer en fonction des étapes précédentes
4. Consulter le Portail de développement professionnel de l'OIIAQ afin de sélectionner les formations souhaitées

VOTRE PERFORMANCE À L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Compétences	Pourcentage de questions réussies	Proportion dans l'examen *
Sélectionner les interventions en pharmacothérapie	78%	15 à 20%
Distinguer les mesures de prévention des infections	65%	8 à 12%
Discerner les moyens de communication en vue d'assurer la continuité des soins	92%	8 à 12%
Renseigner la personne et ses proches en matière de santé et de services sociaux	72%	5 à 10%
Discerner des manifestations cliniques reliées aux pathologies	63%	12 à 17%
Sélectionner les interventions dans une situation de soins	71%	12 à 17%
Adapter ses interventions à la méthode de soins	81%	8 à 12%
Démontrer des capacités de jugement et de comportement professionnels	90%	10 à 20%

* Prenez note que l'addition des pourcentages de questions réussies ne vous permettra pas de calculer votre résultat global, mais plutôt de connaître votre rendement par compétence. Pour bien interpréter le tableau, il faut considérer qu'une compétence dont la proportion est plus grande, et donc qui comporte plus de questions dans l'examen professionnel, aura un impact plus important sur le résultat global. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le Plan directeur de l'examen professionnel.

Vous avez des questions ?

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service aux membres et aux candidats de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec aux coordonnées suivantes :

Numéros de téléphone

514-282-9511

1-800-283-9511

Adresse courriel

examen@oiaq.org

Certificat de conformité

Examen professionnel du 10 septembre 2025

La plateforme Mezur développée par *Softinov innovations logicielles* est l'outil informatisé de passation d'examen professionnel utilisé par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ).

Par la présente, *Softinov innovations logicielles* certifie que le processus de validation des résultats et du calcul de la réussite ou de l'échec à l'examen professionnel est valide et sans équivoque.

Dans le cadre des examens de l'OIIAQ, qui comportent des questions à choix multiples indépendantes ou liées à des situations cliniques, les réponses fournies sont validées automatiquement au fur et à mesure que la candidate ou le candidat répond aux questions.

Ce processus est informatisé et rigoureusement testé.

L'équipe de *Softinov - innovations logicielles*
Service de l'accès à la profession, Tableau de l'Ordre et formation